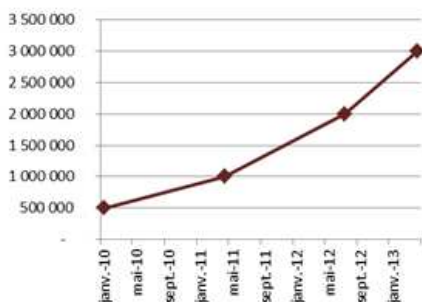


Transport voyageurs : Le covoiturage crée une brèche dans la LOTI

Deux révélateurs montrent les faiblesses de l'organisation « protégée » du transport public de voyageurs : Les confirmations sont directement évoquées par Guillaume Pépy, Président de la SNCF et expert en communication qui prépare l'opinion. Il annonce pour 2013, le mauvais résultat de la branche « voyage » qui plonge dans le rouge les comptes de la SNCF. Il explique que **des billets trop chers, des TGV vieillissants, des lignes dégradées, des incidents à répétition, montrent une image en berne qui est soulignée par la crise qui pèse sur la demande...** Guillaume Pépy a également annoncé le **lancement d'un « nouveau modèle de TER »** dans un contexte que l'on sait tendu avec les Régions. Après avoir bénéficié d'un marché surprotégé il ne sait proposer en réponse à ces contre performances qu'un objectif de réduction des coûts pour offrir des tarifs plus compétitifs. Guillaume Pépy semble découvrir l'ampleur des dégâts... **Cette situation découle de la Loi d'Organisation des Transports Intérieurs – LOTI – et coordonne toujours tous les acteurs du transport public de voyageurs. C'est encore la LOTI qui organise la récupération par les Autorités Organisatrices de Transport – AOT - de l'ensemble des missions du transport de voyageurs.** Cette loi très protectionniste a ainsi placé sous le giron des AOT les transporteurs routiers de voyageurs. Ils y ont trouvé rentabilité et sécurité par le biais des marchés publics et ont éliminé le risque de l'exploitant qui conditionnait leur survie aux recettes commerciales. Dès lors, l'alignement des tarifs de transport pour le train et le bus semblait cohérent car ce système protégé et monopolistique ne pouvait être contourné. Cela paraissait pouvoir promouvoir des transports publics organisés complémentaires car le renchérissement de l'énergie était un élément favorable à faire basculer les usagers de la voiture particulière au transport public. Hélas **les prétentions de prix ont eu un effet négatif sur la demande de transports en obligeant les consommateurs à arbitrer leurs dépenses.** **Imaginer de nouveaux concepts adaptés à la conjoncture tel le covoiturage est l'une des réponses.** La définition classique du covoiturage est une pratique où, pour un trajet déterminé, un conducteur offre à d'autres voyageurs les places vacantes de son véhicule, contre rémunération.

Evolution du nombre de membres inscrits sur la plateforme de covoiturage **Blablacar**



Le covoiturage offre une réponse inattendue soutenue par des cohérences techniques et économiques lui permettant d'accéder de manière accélérée à la maturité. Les voyageurs utilisant ce moyen de transport le font principalement pour des trajets liés aux loisirs (66%), loin devant les trajets liés au travail (18%) ou ceux liés à des déplacements courants (2,7%). Cette pratique du covoiturage permet un transport à moindre coût, à la fois pour le conducteur et pour les passagers, qui réalisent ainsi le trajet à un prix souvent largement inférieur à celui des autres modes de transport disponibles. Une définition plus triviale pourrait caractériser le covoiturage comme un accès à la voiture pour des personnes n'en ayant pas, tout en permettant aux automobilistes une utilisation de leur véhicule alors qu'ils n'en auraient plus les moyens. 2012 et 2013 ont vu une reconnaissance de ce mode de transport avec une croissance impressionnante des adeptes. **Alors que le transport public veut faire supporter à la collectivité des charges disproportionnées pour un service qu'il ne rend plus, l'automobile, par ses évolutions techniques, favorise son utilisation malgré la hausse du prix des carburants.** Le remplissage des places d'un véhicule, de plus en plus sobre, compense, à l'évidence, le renchérissement du plein en carburant. Le niveau bas des tarifs consolide le dispositif. En partageant le trajet, le véhicule réduit le nombre de voitures en circulation et donc les émissions de CO2. Aujourd'hui, le covoiturage reste le moyen de transport le plus économique puisqu'il coûte en moyenne seulement un tiers du budget du train. De plus, les prix sont fixes et ne varient pas selon la date de réservation.

Covoiturage versus Train

Faites d'incroyables économies avec **carpooling.fr** !

	Train	Covoiturage	Économies réalisées
NANTES - PARIS	81€	28€ **	54 €
BORDEAUX - PARIS	91€	30€ **	61 €
LYON - PARIS	92€	25€ **	67 €
RENNES - PARIS	76€	22€ **	54 €
LILLE - PARIS	46€	15€ **	31 €



La maturité du covoiturage permet de l'intégrer comme un simple maillon de l'intermodalité. COOVIA l'intègre déjà comme tel une chaîne multimodale de déplacements. En outre le covoiturage permet des liaisons intéressantes sur des origines/destinations étendues. Ces liaisons d'opportunités sont en passe de combler le vide laissé par les transporteurs publics sur des pans entiers de territoires. Assurer des liaisons aussi variées comme les « zones blanches » du transport collectif et sont une réponse à la desserte des territoires ruraux ou de faible densité. **Ce mode émergent valorise les opportunités de déplacement en déclassant vitesse et durée de transport au profit du porte à porte à un prix très modéré.** La LOTI est l'artisan de cette révélation qui se trouve soulignée par le désengagement de la SNCF sur les relations d'équilibre des territoires. Les outils de communication modernes associés au covoiturage ouvrent encore d'autres horizons. **La disparition de l'effet réseau que la SNCF a stratégiquement voulu ouvrir la route au covoiturage dont les prix rendent les voyages accessibles aux personnes ayant déjà renoncé à prendre le train.**

